



Laboratoires
des Pyrénées et des Landes

RAPPORT D'ANALYSE

N° de regroupement 439690
N° de Dossier 1270862
N° Echantillon : 1
Page N°: 1/1

RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
88, Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon :
M/ Séparateur d'hydrocarbure des eaux pluviales - SCA-4 et SCA-6

Lieu de prélèvement :
MONT DE MARSAN

Nature de l'échantillon :
Eau résiduaire

Prélèvement assuré par :
Le laboratoire (LAPEYRE Julien) le 04/06/2026 à 11:30

Réception au laboratoire :
04/06/2026

Demandeur de l'analyse :
SCALANDES STE

Copie(s) des résultats à :
SCALANDES STE
SCALANDES STE
SCALANDES STE

**SCALANDES STE
BEAULANDE PASCAL**

430 RUE MONGE

40000 MONT-DE-MARSAN

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : Marie CAVALLI - Severine LAFFONT

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Conditions de prélèvement				
(LOG400) Prélèvement instantané	Prélèvement réalisé par le laboratoire		FD T 90-523-2	C* MD
Traitement sur échantillon avant analyse				
Extraction	Extraction liquide/liquide des hydrocarbures par balancement et purification			L
Date de mise en analyse : 05/06/2026				
PARAMETRES GLOBAUX				
Paramètres globaux				
Matière en suspension »	5	mg/l	NF EN 872	C* L
Date de mise en analyse : 05/06/2026 à 09:47:13				
» Filtres Whatman 934-AH RTU.				
ST-DCO	34,5	mg O2/l	ISO 15705	C* L
Date de mise en analyse : 05/06/2026 à 16:13				
Indices globaux				
Indice Hydrocarbure	<0,05	mg/l	NF EN ISO 9377-2	C* L

Commentaires techniques :

----- FIN DE RAPPORT -----

à Lagor, le 17/06/2026



Agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère de la transition écologique et solidaire dans les conditions de l'arrêté du 23 juin 2023.

ACCREDITATIONS :
N° 1-1173
N° 1-1059
N° 1-6954
N° 1-6790
Liste des sites et
portées disponibles sur
www.cofrac.fr

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets échantillonnés.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*
MI : Méthode Interne
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Rattachement site d'analyses : L (Lagor), T (Tarbes), MD (Mont De Marsan), P (Pardies), ST (sous-traitance).

Responsable Unité

J.LEGENDRE

